SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Section locale de Montréal

CONVOCATION

Mercredi, le 28 mars 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉDIFICE FTQ

565, boul. Crémazie Est (Montréal) 2e étage

Stationnement gratuit situé au 545, boul. Crémazie Est, 4e sous-sol (Édifice Louis-Laberge)

18h30 PRÉCISES

➔ N'oubliez pas de conserver votre coupon de stationnement pour le présenter au secrétariat à l'entrée de la salle. ←

ORDRE DU JOUR

- **Ouverture de l'assemblée générale par la présidente;**
- **Lecture, adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2018;**
- **Demandes d'admission des nouveaux membres;**
- **Lecture de la correspondance;**
- **Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale du mois de février 2018;**
- **Rapport du Comité exécutif;**
- **Résolutions;**
- **Démissions;**
- **Mise en nomination des délégué(e)s syndicaux;**
- **Affaires générales;**
- **Levée de l'assemblée.**

N. B. : Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confrère Yannick Gagnon au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

(Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

Michel Duguay
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
MD/sg sepb-574

Montréal, le 15 mars 2018 / 215